

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 15 février 2024
Délibération n°3

L'An deux mille vingt-trois le quinze février à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le huit février s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - GRANET Alice - MOUTIER Gérard - HERMITTE Jean-Pierre - KIRKYACHARIAN Luc - SEMIOND Philippe - BARONNAT Bernard - COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - ADISSON Frank - VIESSANT Céline - MOUGIN Rémi - VERNET Laurent - MOSSO Véronique – GIRAUD Matthieu

Absents : ALDEBERT Gérard (excusé)

Procurations : JEANNE Virginie à GRANET Alice - PRAT Christelle à GIRAUD Matthieu

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU (COMPTABILITE M 49)

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, madame le maire quitte la salle et ne prend pas part aux discussions et au vote.

Le Conseil Municipal constate que l'exécution du budget annexe service de l'eau (comptabilité M 49) telle qu'elle ressort du Compte Administratif 2023 présenté par l'ordonnateur madame Gaëlle MOREAU, fait apparaître les résultats de clôture suivants, conformes aux résultats du compte de gestion.

CA 2023 BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU (M 49)						
LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	385 818,33	306 286,35	53 428,27	129 044,89	439 246,60	435 331,24
Résultats de l'exercice 2023		-79 531,98		75 616,62		-3 915,36
Résultat reporté n-1		108 492,71		834 520,89		943 013,60
TOTAUX	385 818,33	414 779,06	53 428,27	963 565,78	439 246,60	1 378 344,84
Résultats de clôture 2023		28 960,73		910 137,51		939 098,24
Restes à réaliser			938 254,46		938 254,46	0,00
TOTAUX CUMULÉS	385 818,33	414 779,06	991 682,73	963 565,78	1 377 501,06	1 378 344,84
RESULTATS CUMULÉS		28 960,73		-28 116,95		843,78

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

ID : 005-200064657-20240216-DCM150224_3-BF

Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les articles L et R.2311-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Prend acte** de la présentation faite par l'ordonnateur du compte administratif 2023 pour le budget annexe service de l'eau (comptabilité M 49) ;
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser présentés dans ce compte administratif ;
- **Approuve et arrête** les résultats définitifs tels que retracés dans le compte administratif 2023 du budget annexe service de l'eau (comptabilité M 49).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER



Certifiée exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales